

**Cellule du génie biomédical de l'IURDPM**  
**Offre de services du technicien en génie biomédical**  
Version janvier 2025

## Description des ressources

- **Karim Eddaal**, technicien en génie biomédical  
Compétences spécifiques : réparation, maintenance d'équipements électroniques et électriques, étalonnage et contrôle qualité, procédés industriels, robotique

## Offre de services

### Conception mécanique et électromécanique

- Conception et fabrication d'équipements électromécaniques
- Conception électronique et mécanique
- Usinage
- Impression 3D

### Entretien technique

- Entretien, installation, modification et réparation d'équipement technologique, médical, de laboratoire et industriel,
- Étalonnage, calibration des équipements de recherche
- Acquisition et inventarisation d'équipements
- Commande des pièces défectueuses chez les fournisseurs et faire des suivis

### Soutien informatique

- Maintenance informatique, mise à jour, réparation, accès informatique, serveurs de données

### Soutien aux étudiants

- Soutien dans l'appropriation des procédures de collecte
- Soutien dans les méthodes de traitement et d'extraction
- Soutien dans le branchement et mise en marche des équipements

## Éligibilité

Seuls les chercheuses et chercheurs réguliers de l'IURDPM peuvent loger une demande de soutien à la cellule du génie biomédical ou faire une demande pour leurs étudiants.

Les demandes sont traitées selon l'ordre d'arrivée, la charge de travail estimée du projet et la capacité des professionnels de la cellule de génie biomédical. Un principe d'équité entre équipe de recherche est appliqué. Au besoin, il peut être demandé de découper le travail en phases afin de permettre d'alterner avec d'autres projets.

Si la demande dépasse la capacité de l'équipe, les chercheuses et chercheurs pourraient être référés à des ressources externes. Les mandats qui mènent à une prise en charge de collectes par des étudiants ou des assistants de recherche sont priorisés.

## Quand faire une demande ?

Afin de mieux gérer les ressources en place, les équipes de recherche sont invitées à loger leur demande de soutien technologique le plus tôt possible dans le processus du projet. Lors de l'évaluation de la convenance, le coordonnateur ou la coordonnatrice de recherche clinique documente le besoin de soutien technologique. Si cela n'a pas été fait avant, une demande de soutien technologique peut alors être logée, selon la porte d'entrée unique.

Le dépannage ponctuel n'est pas soumis aux demandes de services mais sera documenté par les membres de l'équipe.

## Facturation des services

Les projets bénéficiant de financement sont soumis à facturation pour le soutien de l'ingénieur, du chargé de projet technologiques ou du technicien en génie biomédical. Il est donc recommandé de prévoir un budget pour le soutien technologique dans les demandes de fonds. Pour se faire, l'ingénieur peut valider le plan de travail, incluant les échéanciers et l'analyse des coûts. Les chercheuses et chercheurs doivent aviser la cellule de génie biomédical dès l'obtention du financement, pour faciliter l'organisation du travail.

Les projets peu ou pas financés peuvent bénéficier du soutien technologique sans facturation, dans la mesure où le nombre d'heures de travail est limité. Par contre, si un fond est obtenu après que la solution technologique a été développée, une facturation rétrospective peut être demandée.

Plusieurs services du technicien en génie biomédical sont facturables, notamment : le prototypage, les pièces imprimées en 3D, l'installation d'équipements, la gestion des équipements financés par un fond d'immobilisation (p. ex. : FCI).

Certains services ne sont pas facturables, notamment :

- La gestion régulière des laboratoires par le technicien GBM, incluant les acquisitions, l'installation, l'inventorisation et l'entretien préventif des équipements.
- Un dépannage ponctuel de courte durée.
- Une consultation d'une durée de moins d'une heure.

Le tarif horaire à prévoir est :

- Technicien en génie biomédical : 45 \$
- Ingénieur ou chargé de projet en génie biomédical : 60 \$